



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°5 DU 20 JUIN 2019

SAISON 2018/2019

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF
Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND

Excusés :

Michel DINEAUX, Pierre MERCIER

Invités :

Eric TANGUY (Président), Christian ALBE (Trésorier Général), Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance),
Matthieu TALAUD (Directeur Opérationnel France Volley)

Début de la réunion : 13h20.

- **Euro 2019**

La réunion réalisée en partie en visio-conférence a été consacrée essentiellement à l'Euro avec la présence du Directeur des Opérations de l'Euro Volley, Matthieu TALAUD de la société MKTG, invité à la demande de la Commission Centrale Financière. Les membres de la commission ont passé en revue les différents outils de pilotage et de suivi budgétaire mis en œuvre spécifiquement pour l'occasion, l'objectif pour la commission étant de s'assurer que le dispositif de pilotage en place était cohérent et adapté à l'organisation d'un tel événement, étant entendu que celui-ci est dérogatoire au système habituel de suivi du budget fédéral.

En synthèse, le premier budget prévisionnel présenté à la dernière Assemblée Générale à Porticcio a depuis été largement réactualisé. Il est ainsi passé de 4 M€ lors de la candidature en 2016 à 6 M€, une fois le cahier des charges final CEV connu et appliqué et des coûts de sécurité qui ont très largement augmenté liés au contexte de notre pays. Ce budget semble avoir atteint sa maturité et reste néanmoins à l'équilibre avec un résultat prévisionnel à zéro grâce essentiellement à l'augmentation des subventions des collectivités et sans autre partenaire officiel que la MAIF qui a signé début avril. Le budget billetterie reste inchangé par rapport à l'origine. Les grandes lignes ne devraient plus subir d'évolutions majeures.

Lors d'un rendez-vous au Ministère des Sports, le Président a indiqué avoir demandé si l'engagement de l'Etat qui était de 25 % pouvait être réajusté sur le nouveau budget, la réponse serait plutôt positive, une commission va se tenir le 10 juillet pour auditionner le Président sur cette nouvelle demande.

Toutes les charges semblent avoir été bien définies et cernées. La majeure partie des postes détaillés présentés a fait l'objet d'échanges et d'explications de la part du Directeur des Opérations ou du Président ou du Trésorier Général qui nous ont parues claires et étayées.

Seule subsiste une incertitude sur les recettes qui reposent essentiellement sur la billetterie. Celle-ci marque un léger retard sur un planning construit sur des prévisions pourtant prudentes, s'appuyant sur des événements antérieurs comparables (Basket 2015 et Handball féminin), notamment auprès du monde du Volley qui ne s'est pas encore mobilisé.

Ce retard peut en partie s'expliquer en raison des événements sportifs du moment (Championnat du Monde de Football Féminin) qui retiennent encore l'attention du public. Une fois cette période passée, il devrait y avoir une augmentation des ventes de billets en août avant la compétition.

Cela pourrait s'accroître notablement au dernier moment, si l'Equipe de France passe les premiers tours pour aller à Paris.

La comptabilité de l'association EURO Volley est assurée par le service comptable de la Fédération indépendamment de celui de la Fédération. Il est important de s'assurer de la bonne cohérence entre les états de suivi budgétaire présentés et la comptabilité sociale sous la responsabilité du Trésorier Général. Un premier état comptable a été fourni à la commission.

En conclusion :

Les documents qui ont été présentés sont clairs et très détaillés. Ils ont fait l'objet de nombreux échanges en toute transparence.

La commission n'a pas relevé d'incohérences. Le souci d'économies est marqué. Un gros travail de pilotage et de négociation est effectué par Christian ALBE et Eric TANGUY. Un processus d'engagement des dépenses a été mis en œuvre avec différents niveaux d'engagement et de validation. Le résultat final sera clairement dépendant du succès populaire de l'événement.

Il est difficile pour la Commission Centrale Financière d'aller au-delà de ces analyses sans une implication plus poussée dans les décisions et la gestion, ce qui n'est pas son rôle.

La FFvolley et France Volley sont deux associations distinctes, mais qui pourraient se trouver être interdépendantes dans les faits. La question de la consolidation des résultats, voire des comptes a été posée. Une fois l'événement terminé, l'association sera dissoute conformément à la demande de l'Etat et le solde des comptes ainsi que les éventuels profits ou pertes seront transférés à la FFvolley.

- FFvolley 2019

Vu l'importance des flux financiers, de l'ordre de 15 M€ à 20 M€ en prenant en compte l'Euro, gérés par la Fédération, il devient primordial d'être plus performant sur la tenue de notre comptabilité et par voie de conséquence sur notre gestion. Or, à ce jour, nous ne disposons pas des moyens humains, ni des outils permettant d'améliorer la visibilité de l'exécution budgétaire, et donc d'effectuer un suivi précis et régulier afin de prendre les mesures correctives éventuelles plus rapidement.

Il y a nécessité absolue à terme de plus de moyens de pilotage.

C'est un constat : l'absence d'un collaborateur clé de la comptabilité est très préjudiciable dans l'organisation générale du fonctionnement du service. Les congés à venir vont ajouter une pression supplémentaire.

Par ailleurs, le Trésorier Général ne peut indéfiniment s'impliquer comme il le fait dans la gestion quotidienne pour compenser les manques. Ce n'est pas son rôle. La question de l'externalisation de certaines missions se pose, sans perte de qualité, afin d'assurer la continuité du service. Notre système ne nous semble pas pérenne en l'état. Des mesures doivent être étudiées et mises en œuvre.

Autres points abordés :

- Le budget des organisations fédérales devrait être tenu cette saison
- My Coach (société Volleyball Project), dont la première assemblée vient de se tenir à Cannes pendant la VNL est bénéficiaire sur le premier exercice, la société se tourne vers la commercialisation à l'international. L'apport en capital prévu a été réalisé. On peut espérer avoir à terme une remontée de dividendes pour un logiciel produit en 2019

Fin de la réunion à 18h30.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF